



Nas E. Boutammina

Mots français d'origine numide et arabe



Table des matières

Dans les mêmes éditions

Introduction

I. Quelques notions de linguistique, de sémantique

A. La langue française

1. Un peu d'histoire

a. Du latin au français

b. L'ancien français

c. Le moyen français : du XIV^e au XVI^e siècle

B. Création lexicale et sa fixation

1. La période classique

C. La langue française et ses emprunts

1. Les types d'emprunts

2. Mots empruntés au numide et à l'arabe

II. Quelques emprunts lexicaux numides et arabes

A - Phonologie

Tableau non exhaustif de mots numides et arabes usités en français

Représentation graphique des mots français
d'origine numide et arabe traité dans cette
étudE

Conclusion

Index alphabétique

Dans les mêmes éditions

- Nas E. BOUTAMMINA, « Y-a-t-il eu un temple de Salomon à Jérusalem? », Edit. BoD, Paris [France], aout 2011.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Les ennemis de l'Islam - Le règne des Antésulmans - Avènement de l'Ignorance, de l'Obscurantisme et de l'Immobilisme », Edit. BoD, Paris [France], avril 2010, 2^e édition février 2012.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Le secret des cellules immunitaires - Théorie bouleversant l'Immunologie [The secrecy of immune cells - Theory upsetting Immunologie] », Edit. BoD, Paris [France], mars 2012.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Le Livre bleu - I - Du discours social », Edit. BoD, Paris [France], juillet 2014.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Le Rétablisme », Edit. BoD, Paris [France], septembre 2013, 2^e édition mars 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Comprendre la Renaissance - Falsification et fabrication de l'Histoire de l'Occident », Edit. BoD, Paris [France], août 2013, 2^e édition avril 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Connaissez-vous l'Islam? », Edit. BoD, Paris [France], mars 2010, 2^e édition avril 2015.

- Nas E. BOUTAMMINA, « Le Malāk, entité de l’Invisible », Edit. BoD, Paris [France], mai 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Jésus fils de Marie ou Hiyça ibn Māryām? », Edit. BoD, Paris [France], janvier 2010, 2^e édition juin 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Index Historum Prohibitorum », Edit. BoD, Paris [France], juin 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Moïse ou Moūwça? », Edit. BoD, Paris [France], janvier 2010, 2^e édition juin 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Mahomet ou Moūhammad? », Edit. BoD, Paris [France], mars 2010, 2^e édition juin 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Abraham ou Ibrāhiym? », Edit. BoD, Paris [France], février 2010, 2^e édition juin 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Musulmophobie - Origines ontologique et psychologique », Edit. BoD, Paris [France], décembre 2009, 2^e édition juillet 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Les Jinn bâtisseurs de pyramides...? », Edit. BoD, Paris [France], juin 2009, 2^e édition septembre 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « La Mort - Approche anthropologique et eschatologique », Edit. BoD, Paris [France], novembre 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Les contes des mille et un mythes - Volume I », [Edit. Originale 1 vol., Saint-Etienne, août 1999]. Edit. BoD, Paris [France], juillet 2011, 2^e édition février 2017.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Les contes des mille et un mythes - Volume II », [Edit. Originale 1 vol. août

1999]. Edit. BoD, Paris [France], novembre 2011, 2^e édition février 2017.

- Nas E. BOUTAMMINA, « Le Jinn, créature de l'Invisible », Edit. BoD, Paris [France], décembre 2010, 2^e édition février 2017.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Sociologie du Français musulman - Perspectives d'avenir? », Edit. BoD, Paris [France], mai 2011, 2^e édition février 2017.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Judéo-christianisme - Le mythe des mythes? », Edit. BoD, Paris [France], juin 2011, 2^e édition mars 2017.
- Nas E. BOUTAMMINA, « De l'abomination de la Politique, des politiciens et des partis », Edit. BoD, Paris [France], mars 2018.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Une société sans politicien, sans parti politique - Concours National aux Fonctions de l'Appareil Etatique [CNFAE] », Edit. BoD, Paris [France], mars 2018.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Iblis, le Seigneur du monde », Edit. BoD, Paris [France], juin 2019.
- Nas E. BOUTAMMINA, « L'Homme caractérisation ontologique - Le Complexe CRN », Edit. BoD, Paris [France], novembre 2019.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Sur la piste des Berbères », Edit. BoD, Paris [France], novembre 2020.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Le numide langue populaire de la Berbérie », Edit. BoD, Paris [France], septembre 2021.

Ouvrage traduit en version anglaise

- Nas E. BOUTAMMINA, « The Retabulism », Edit. BoD, Paris [France], février 2018.
- Nas E. BOUTAMMINA, « The Kaabaean, prototype of writing systems », Edit. BoD, Paris [France], janvier 2019.

Collection Néoanthropologie [Anthropologie de l'Islam]

- Nas E. BOUTAMMINA, « Apparition de l'Homme - Modélisation islamique - Volume I », Edit. BoD, Paris [France], août 2010, 2^e édition juillet 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « L'Homme, qui est-il et d'où vient-il? - Volume II », Edit. BoD, Paris [France], octobre 2010, 2^e édition juillet 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Classification islamique de la Préhistoire - Volume III », Edit. BoD, Paris [France], novembre 2010, 2^e édition juillet 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Expansion de l'Homme sur la Terre depuis son origine par mouvement ondulatoire - Volume IV », Edit. BoD, Paris [France], novembre 2010, 2^e édition juillet 2015.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Le Kaabaéen prototype des systèmes d'écriture » - Volume V », Edit. BoD, Paris [France], avril 2016, 2^e édition mai 2016.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Industries, vestiges archéologiques et préhistoriques - Action aléatoire de la nature & Action intentionnelle de l'Homme » - Volume VI », Edit. BoD, Paris [France], juillet 2016.

Collection Œuvres universelles de l'Islam

- NAS E. BOUTAMMINA, « Les Fondateurs de la Chimie », Edit. BoD, Paris [France], octobre 2013.
- NAS E. BOUTAMMINA Nas E. BOUTAMMINA, « Les Fondateurs de la Pharmacologie », Edit. BoD, Paris [France], novembre 2014.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Les Fondateurs de la Médecine », Edit. BoD, Paris [France], septembre 2011, 2^e édition mars 2017.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Les Fondateurs de la Botanique », Edit. BoD, Paris [France], mai 2017.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Les Fondateurs de l'Agronomie », Edit. BoD, Paris [France], juin 2018.
- Nas E. BOUTAMMINA, « Les Fondateurs de la Zoologie et de la Médecine vétérinaire », Edit. BoD, Paris [France], décembre 2018.

Introduction

L'emprunt de mots est un procédé permettant d'enrichir une langue. C'est un processus naturel qu'une langue utilise lors de son développement. Un mot emprunté a son utilité du moment que les locuteurs qui en usent le considèrent comme pratique, fonctionnel. Dès lors, il intègre la structure de la langue d'accueil se liant avec ses unités déjà existantes.

Au départ, l'emploi du mot emprunté ne fait qu'apparaître, puis il se répand jusqu'à devenir populaire. Le mot étranger peut se modifier de façon plus ou moins importante lors de sa codification. En s'assimilant dans le système linguistique emprunteur, il s'adapte au niveau grammatical et sémantique. Parfois, le mot emprunté est éloigné de son sens originel par la langue emprunteuse qui le spécialise ou le simplifie à l'un des constituants de sa dénotation.

La plupart des emprunts se justifient car ils remplissent un vide lexical. Ils établissent un lien entre les peuples et leurs langues.

La langue française a emprunté un nombre important de mots d'origine numide et arabe. Le

rayonnement intellectuel et économique de la culture et la civilisation numide [Péninsule ibérique, Sicile, Numidie] et arabe [Bagdad] s'est manifesté par d'importants legs linguistiques diffusés essentiellement à travers le latin, l'espagnol et l'italien.

Ces mots légués désignent des réalités propres à la culture numide et arabe [mœurs et société : culinaire, vestimentaire, etc.], d'autres se rapportant à des référents techniques et scientifiques [Médecine, Agronomie, Chimie, Botanique, Pharmacologie, Astronomie, Mathématiques, Géographie, etc.], enfin au vocabulaire commercial et militaire.

I - Quelques notions de linguistique, de sémantique

A - La langue française

L'évolution d'une langue est soumise, d'une part, aux facteurs internes, c'est-à-dire des processus de changements spécifiquement linguistiques, dus aux transformations et à la réorganisation des systèmes ; d'autres part, à des facteurs externes, à savoir les mutations de la société, des techniques, etc., et également à des circonstances historiques.

Les évènements en rapport avec un fait historique ont une action linguistique nettement discernable sur le lexique. Les périodes de confusion politique et sociale accentuent l'évolution d'une langue, alors qu'un pouvoir solide et la centralisation tendent à la stabiliser. De plus, les modifications linguistiques sont très lentes, nettement plus que les transformations sociales.

1 - Un peu d'histoire

a - Du latin au français

L'histoire du français, langue romane, débute au latin « *vulgaire* » ou « *populaire* », appelée encore « *roman commun* ». Cette idiome est probablement celui usité dans la partie occidentale de l'Empire romain. Les invasions germaniques de ce qui est dénommée la *Gaule* provoquent, avec la division et l'affaiblissement du pouvoir politique, l'effondrement des études latines et fait péricliter le gallo-romain en une multitude de dialectes répartis principalement en deux groupes : le groupe *d'oïl* au Nord et le groupe *d'oc* au Sud.

b - L'ancien français

La période s'étendant du Xe au XIII^e siècle voit s'installer puis se défaire la féodalité. Celle-ci chrétienne, variée et solidement hiérarchisée, guerrière, agricole et foncièrement rurale, telle est la société féodale. L'unification linguistique de la France, tout au long de son histoire, est reliée à son unification politique et à sa centralisation. La cour du roi, établie à Paris, la capitale devient le centre intellectuel par ses écoles et à son Université.

La concentration de l'administration et de l'autorité judiciaire suit le même sens. En effet, à partir du XIII^e siècle, la justice royale s'impose face aux juridictions seigneuriales ou ecclésiastiques. Au XI^e siècle, la langue littéraires présente des différenciations provinciales : normandes, picardes ou champenoises. Au XIII^e siècle, les *scriptae régionales* s'atrophient de

leurs traits dialectaux. A la fin du XIXe siècle, ce que l'on nomme le *francien* représente la scripta de l'Île-de-France. Dans le Sud de la France, c'est la même organisation linguistique ; le domaine d'oc demeurera scindé en divers parlers locaux. Ainsi, la période classique de l'ancien français se situe aux XI^e et XII^e siècles.

Le lexique de l'ancien français concorde avec la société médiévale. Généralement concret et technique, il est orienté vers la fonctionnalité des réalités rurales ou guerrières. D'un fond primitif issu du roman commun et d'un superstrat germanique, ce lexique évolue considérablement par *dérivation*¹. La dérivation régressive est une méthode très productive jusqu'au XVII^e siècle.

A partir du IX^e siècle, apparaît le vocabulaire savant en latin. L'Eglise et le bras séculier mirent en place avec frénésie une politique systématique d'acquisition d'ouvrages² de savants numides et perses qui seront traduits et copiés en version latine³, puis grecque. De ces traductions un imposant vocabulaire touchant tous les domaines du Savoir [scientifique, technique, littéraire, théologique, etc.] fut emprunté, puis francisé selon les schémas phoniques et morphologiques de l'ancien français. Richesse et diversité morphologique, telles sont donc les caractéristiques du vocabulaire médiéval.

Bon nombre de mots d'origine numide et arabe apparaissent dont voici quelques exemples :

- *Hawer* [en numide : *faute, défaut*] donna en latin médiéval *avaria*. Sur ce mot a été construit en français : *avare, avarier, avarice*.
- *Bauraq* [en numide : *borax*] donna en latin médiéval *borax* [IXe siècle] qui s'intègre au français.
- *Qourtoum* [en numide : *carthame*] donna en latin médiévale *cartamo* [IXe siècle], en provençal *cartami* [1397].
- *Al-Jabr* [en arabe : *la réduction*] donna en latin médiéval *algebra* [XIIe siècle], puis en français *algèbre*.
- *Sifr* [en arabe : *zéro, vide*] donna en latin médiéval *zephirum*, puis *cifra* « *zéro* » [XIIe siècle] et en français *chiffre*.
- *Ashkalani* [en arabe : *échalote*] donna en latin médiéval *escalonia* [XIIe siècle], en ancien français *eschaloignes*.

Ainsi, l'ancien français a hérité du latin. Le fait est acquis au XIVe siècle. Le système prépositionnel de l'ancien français et l'article, œuvre romane, fixaient déjà une partie des fonctions dévolues en latin aux *désinences*⁴.

c - Le moyen français : du XIV^e au XV^e siècle

Au XIV^e siècle, la langue française se transforme profondément. Conséquemment, l'historiographie linguistique et littéraire ne coïncident pas. Le système féodal décline au profit de la centralisation

qui commence. L'usage du français se répand essentiellement dans les villes. Quant aux provinces et les campagnes, elles continueront jusqu'à la Révolution à parler les anciens dialectes relégués au rang de patois.

Aux cours des XIV^e et XV^e siècles des facteurs d'évolution liés aux évènements sociaux et culturels accentueront l'essor linguistique. La prose littéraire [romans, histoire, théâtre religieux ou profane] et les prémisses d'un écrit judiciaire cohérent [rédaction des *Coutumes*] le français compromet la position dominante du latin. Cependant, cette faible liberté de manœuvre demeure toutefois sous la tutelle étroite du latin.

Au XVI^e siècle, le pouvoir royal se consolide. François Ier [1494-1547] usant de l'ordonnance de Villers-Cotterêts [1539] entame une nouvelle politique linguistique en supprimant l'emploi du latin dans les tribunaux. Dès le X^e siècle, dans le Midi de la France, la scripta de l'administration royale avait déjà remplacé la scripta locale provençale. Des évènements en Europe [guerres d'Italie, conflits sociaux, etc.] des idées, des croyances et des convictions naissent. L'apparition de l'imprimerie va révolutionner la pensée et la langue. En 1470, le premier imprimeur s'était installé à Paris. Un commerce considérable va bouleverser les modalités de lecture, de composition littéraire et de standardisation de la langue.

L'*Humanisme*⁵ de la Renaissance prône un retour aux sources gréco-latines provoquant ainsi une relatinisation de la langue écrite et ambitionne d'élever le « vulgaire » français au même niveau que le latin, et de cultiver l'idiome national⁶. De cet engouement pour les questions linguistiques naît la *philologie*, ainsi que les premiers *dictionnaires*⁷. Désormais, le français pénètre le champ de la médecine, des mathématiques, de la philosophie, etc. A la fin du XVI^e siècle, sa victoire sera complète sur le latin.

B - *Création lexicale et sa fixation*

Afin de garantir de nouvelles fonctions de la langue écrite, le vocabulaire doit s'adapter. Le XIV^e siècle est une période essentielle pour l'édification lexicale de la langue française représenté par le moyen français. Selon les analyses statistiques du linguiste P. Guiraud [1912-1983]⁸, s'appuyant sur 20 000 mots souches aujourd'hui vivants, 22% remontent à l'ancien français, 43% sont entrés dans l'usage du XIV^e au XVI^e siècle et 35% depuis. D'un point de vue phonétique et orthographique pratiquement toutes les évolutions majeures sont accomplies quand s'achève le XVI^e siècle.

1 - La période classique

L'unité de cette époque concerne principalement la langue littéraire. Au milieu du XVII^e siècle, la

séparation est prononcée entre la langue littéraire d'origine aristocratique et les autres parlers adoptés en France. Cela est due à l'atmosphère politique du temps imprégnée de centralisation autoritaire et de zèle monarchique.

Le XVIII^e siècle marque l'essor de la bourgeoisie et du scepticisme. La langue classique doit être fixée [Académie] et bâtie sur des règles issues des grands écrivains qui fréquentent les milieux littéraires des salons de la Cour, alors que la population grandissante s'informe dans les cafés et s'interroge sur des problèmes « *philosophiques* ». En conséquence, ce siècle voit la genèse de la presse et un développement sans pareil de l'édition : journaux, libelles, revues, nouvelles, encyclopédies et gagnant constamment de nouveaux lecteurs. L'usage du français poursuit son extension au détriment du latin et des dialectes. A partir du XVIII^e siècle, un enseignement en français⁹ est dispensé dans le royaume¹⁰. Cependant, les progrès sont insuffisants dans les collèges et l'Université qui demeurent sous le giron du latin.

Vers la fin du XVIII^e siècle, on a considéré que l'évolution des langues procède d'une nécessité fidèle à leur organisation interne. Au XIX^e siècle, la linguistique historique se met en place.

C - La langue française et ses emprunts